



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 novembre 2001
Français
Original: anglais

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant sa résolution 1359 (2001) du 29 juin 2001 et ses résolutions antérieures sur la question du Sahara occidental,

Prenant note de la lettre du Secrétaire général datée du 12 novembre 2001 (S/2001/1067),

1. *Décide* de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 28 février 2002;
 2. *Prie* le Secrétaire général de le tenir informé de tout fait nouveau important dans un rapport intérimaire présenté au plus tard le 15 janvier 2002, et de faire à son intention le point de la situation au plus tard le 18 février 2002;
 3. *Décide* de demeurer saisi de la question.
-

